



Le 10 janvier 2013

Madame Sandrine Mazetier
Députée de la 8ème circonscription de Paris

Madame la députée

Notre collectif Paris 12, dont vous avez souvent soutenu les actions, s'adresse à vous aujourd'hui pour vous faire part de sa déception et de son insatisfaction, voire sa colère, quant à la façon dont sont traités les étrangers sans papiers depuis l'élection de François Hollande.

Déjà, à peine nommé à l'Intérieur, M.Valls lança la chasse aux Roms, poursuivant et intensifiant la politique honteuse initiée par Sarkozy et que le PS avait pourtant combattue ; et ceci sans aucun désaveu de François Hollande !

Le 28 novembre dernier, M.Valls a enfin sorti la circulaire concernant les étrangers sans titre de séjour. Mais ce n'est pas une circulaire de régularisation : elle a essentiellement pour objet de rappeler et de préciser les règles existantes du CESEDA et comme toute circulaire, elle n'est pas opposable ; de plus elle n'oblige en rien les préfets : le ministre leur dit sans cesse : « vous pouvez » mais non « vous devez ». On peut donc craindre que les décisions de régularisations dépendent du bon vouloir des préfets et que les inégalités de traitement perdurent d'une préfecture à l'autre.

Au sujet des nouveaux critères de régularisation, les conditions exigées, cumulées et trop restrictives, vont exclure un grand nombre de personnes :

- parents d'enfants scolarisés qui ne pourront pas réunir les 2 conditions (5 ans de présence et au moins un enfant scolarisé depuis 3 ans) ;

- mineurs entrés en France après 16 ans , le plus souvent pour rejoindre leur famille et qui, pour la plupart, se retrouveront sans papiers dès leur 18 ans ; quant aux mineurs isolés étrangers, rien de nouveau... si ce n'est un appel à la bienveillance des préfets donc à leur bon vouloir... alors que la situation de ces mineurs est dramatique comme vous le savez.

- travailleurs et travailleuses sans papiers : comment pourront-ils apporter les preuves de leur travail salarié puisque ce travail est forcément au noir, donc sans fiches de paye ; et quel est le patron qui acceptera de leur faire des documents révélant ce travail illégal ? La surexploitation de ces travailleurs va continuer en dépit de la longue grève qu'ils ont menée et que les militants socialistes ont soutenue.

A tout cela s'ajoute le scandale des taxes à la régularisation, trop peu réduites dans la loi de finances 2013 !

Mais il y a plus grave :

- les régularisations sont d'avance limitées à 30.000 par an.

-depuis le nouveau gouvernement, les arrestations et expulsions n'ont pas cessé et continuent aujourd'hui brisant la vie de milliers de personnes, de familles et de jeunes.L'expulsion du jeune Ahmed Sohail au Pakistan la nuit du nouvel an, malgré l'ampleur de la mobilisation citoyenne et les appels directs à l'humanité des plus hautes instances concernées, nous a particulièrement révoltés !

Où est le changement ? La galère continue pour la plupart des « sans-papiers », qui survivent avec la peur au ventre d'être arrêtés et expulsés !

Nous sommes inquiets car M.Valls semble justifier la limitation des régularisations par le contexte de chômage et de crise économique en France, donnant ainsi du crédit à la vieille sirène du FN qui veut faire croire que les étrangers prendraient le travail des français!

Pour nous, l'immigration n'est pas un problème mais une richesse humaine et culturelle. Et aussi économique car, comme vous le savez, les immigrés nous rapportent plus qu'ils ne nous coûtent.

Mme la députée, vous avez participé avec nous à la défense des droit des étrangers, à l'opposition sans faille à une politique xénophobe et surtout à l'absolue nécessité de s'insurger contre les dangers qu'elle met en place : la désignation de « sous hommes », de « sous êtres humains ». L'Histoire nous rappelle à nos responsabilités : ici, maintenant, et avec vous, nous l'espérons !

C'est pourquoi nous désirons vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Avec l'expression de nos plus vifs sentiments citoyens .

Le Collectif de vigilance Paris 12 pour les droits des étrangers-RESF